

# PROCES-VERBAL de la REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 25 JANVIER 2013

**PRÉSENTS** : Benoit SIMONNIN, Martine CIRET, Patrick MENON, Claudine BOCQUEL, Sophie MILTEAU, Loïc FONTAINE, Sylvain BRETON, Christine MAUVISSEAU, Marie-Ange CHESNEAU, Christophe ROCHEREAU, Jean-Pierre MOREAU, Jacques DAUDIN.

**ABSENTS EXCUSÉS** : Christophe CHARRIER, Dominique CORMIER qui donne pouvoir à Jean-Pierre MOREAU

**Secrétaire de séance** : Sophie MILTEAU

**Date de la convocation** : 21 janvier 2013



## **Délibération 2013-001 Indemnités Adjointes**

Sophie MILTEAU explique que sa nouvelle situation professionnelle l'amène à travailler et à résider, pendant la semaine, à Orléans.

De ce fait, et compte-tenu de sa moindre activité sur Saint-Denis-sur-Loire, elle a demandé à ne plus percevoir ses indemnités de maire-adjoint.

Monsieur le Maire ajoute que Sophie avait exprimé le souhait de rendre son mandat d'adjoint. Comme il reste une année de mandat avant les prochaines élections municipales, et compte-tenu de l'engagement de Sophie en tant qu'adjoint depuis 5 ans, il ne souhaitait pas accéder à cette demande.

Ils ont donc envisagé une solution intermédiaire.

Sophie reste maire-adjoint et renonce à ses indemnités.

Il a proposé à Jean-Pierre MOREAU, compte-tenu de son engagement et sa très forte implication dans les domaines techniques, voirie... de le nommer Conseiller Municipal Délégué.

Il a pris un arrêté pour nommer Jean-Pierre MOREAU Conseiller Municipal Délégué au suivi des travaux.

Monsieur le Maire propose le transfert des indemnités de Sophie MILTEAU à Jean-Pierre MOREAU.

Le conseil municipal :

- approuve à l'unanimité cette proposition.

## **Délibération 2013-002 Convention avec SVP COMMUNES**

Monsieur le Maire indique qu'il s'agit d'un service de renseignements au service des collectivités. 250 conseillers dans tous les domaines de la vie de la commune, qui répondent soit téléphoniquement, soit par écrit.

Agglopolys a négocié des tarifs et propose aux communes d'adhérer à ce service.

L'abonnement annuel est de 200 €.

Le conseil municipal :

- approuve à l'unanimité la signature la signature de la convention avec SVP COMMUNES.

## **Remboursement des frais SNCF à la Secrétaire de Mairie lors du Congrès des Maires**

Le conseil municipal,

- donne à l'unanimité son accord pour le remboursement des frais SNCF à la Secrétaire de Mairie lors de son déplacement au congrès des Maires.

## **Délibération 2013-003 Remise de pénalités Taxes d'Urbanisme**

Monsieur le Maire explique que le courrier adressé par la Trésorerie à M. Le Gall, nouvel habitant des Ouches, pour la perception de la Taxe Locale d'Équipement, l'a été à une mauvaise adresse. Des pénalités lui ont donc été appliquées.

Monsieur le Maire propose l'annulation de ces pénalités.

Le conseil municipal :

- donne son accord pour l'annulation de ces pénalités.

## **Logo**

Une présentation est faite de la nouvelle proposition de logo de Virginie Bonnefoy, qui tient compte de nos diverses demandes et observations.

Après échange et discussion, le conseil municipal :

- valide cette proposition.

## **Délibération 2013-004 Réforme des rythmes scolaires**

Dans le cadre de la nouvelle réforme des rythmes scolaires, les communes ont le droit de demander une dérogation pour l'application de la réforme à la rentrée 2014

Cette réforme représente un impact financier pour la commune et les familles.

La commission scolaire va se réunir prochainement pour en discuter.

La commission Solidarité Intercommunale d'Agglopolys s'est réunie. Il en ressort que les autres communes d'Agglopolys, sauf trois, sont d'avis d'attendre la rentrée 2014 pour mettre en œuvre cette réforme.

Monsieur le Maire propose une demande de report à la rentrée 2014 pour notre commune.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition.

## Commissions Communales

- Communication

Le prochain Trait-d'Union à paraître très prochainement sera tout en couleurs, grâce au produit des encarts publicitaires.

La cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants qui a précédé la cérémonie des vœux le 19 janvier, a réuni 7 familles.

- Environnement

Pesticides :

Sophie Milteau a rencontré les employés communaux dans le cadre de la diminution de l'utilisation des pesticides. Bien que cela modifie leurs habitudes de travail, ils sont prêts à continuer.

Il n'a pas été observé de retour négatif de la part de la population.

Chemins communaux :

Il est proposé d'adresser un courrier de rappel aux agriculteurs qui ne respectent pas les chemins communaux, notamment avec des traitements en bord de parcelle, pour leur rappeler les règles et la procédure applicable.

Il est proposé de tondre plus souvent qu'en 2012 les espaces publics.

Il est proposé également que les deux grands ifs du cimetière soient abattus.

Dates à retenir :

Le lundi 18 mars à Saint-Bohaire : réunion publique relative aux transports, organisée par Agglopolys.

Le samedi 23 mars matin : nettoyage des bords de Loire,

- Planning de la maison des associations

Marie-Ange Chesneau propose que le planning de la maison des associations soit géré directement sur le site Internet de la commune. Ainsi, les associations, lors de leurs réunions, pourraient le consulter directement et retenir des dates pour leurs manifestations, en fonction des disponibilités.

Une discussion s'engage et finalement il est convenu que la gestion continuera d'être assurée par Martine Ciret.

- Bâtiments

Devis en cours :

- Pour une ouverture de la classe de Dolorès Garreau vers la cour de la maternelle, avec rampe d'accès aux personnes à mobilité réduite,
- Pour la reprise de certains murs en pierre : cimetière, place Eugène Leroux...

Concernant le futur Espace Culture-Sports-Loisirs, les souhaits ont été communiqués à M. Romero du Cabinet Bour-Esquisse. De nouvelles propositions vont être faites par le Cabinet.

## Urbanisme

2 Déclarations préalables ont été déposées depuis la dernière réunion

2 Permis de construire ont été déposés depuis la dernière réunion

## Questions diverses

Fondation du Patrimoine : Pont Allée des Platanes

31 dons ont été reçus pour un montant de 2 950 €

Abribus rue du Château d'Eau

Agglopolys le pose très prochainement

Commission Cimetière

Monsieur le Maire souhaite que cette commission reprenne très rapidement les différents documents qui régissent le cimetière : tarifs, règlement du cimetière.

Sa composition :

- Benoit Simonnin
- Claudine Bocquel,
- Jean-Pierre Moreau,
- Christine Mauvisseau,
- Dominique Cormier,
- Patrick Menon.

***L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 50.***